L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI MATIN, 9 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LES AVENTURES DU CHEVALIER D'ÉON.

TROISIÈME PARTIE.

L'EXODE.

CHAPITRE PREMIER.

LE CAMP D'HAMELEN.

(Suite)

La conversation allait continuer sur ce ton, quand un bruit de pas éperonnés qui se faisait entendre dans le voisinage de l'antichambre, et annonçait une visite, mit un terme à la loquacité des deux compagnons et les fit se tenir sur la défensive.

—Diable! fit Bourgogne en se grattant la tête, et ma consigne! C'est sans doute mon maître qui, s'impatientant de ne pas me voir revenir, accourt lui-même aux informations. Je me sauve; nous nous retrouverons à la cantine du *Grand l'assaqueur*.

Et Bourgogne, soulevant prestement un des rideaux qui masquaient une sortie latérale, débouchant dans une des rues du camp, s'esquiva prudemment. Il détalait de son mieux, hors de toute portée, quand un brillant officier fit son entrée dans la pièce.

Les dragons avaient pris le chapeau vers 1740, sans pour cela renoncer au bonnet, surtout en campagne. Lorsqu'ils coiffaient le chapeau, ils mettaient leur bonnet sur la tête de leur cheval. Destinés à combattre tour à tour à pied et à cheval, ils étaient armés du fusil et chaussés de longues guêtres de cuir.

Les officiers, comme les soldats, portaient, hors du service et hors du parade, non la casque sans visière au cimier court, au bourrelet de peau de tigre et à la crinière soyeuse, trophée pour quelques-uns non moins galant que militaire (la ville de Versailles conserve comme curiosité, dans sa bibliothèque, le casque du dauphin, fils de Louis XV, colonel-général des dragons. La crinière, ce que les prétend, est une chevelure de femme,) mais le chapeau tricorne en lampion, bordé d'or, l'habit vert à aiguillettes et à épaulettes d'or, la veste de drap chamois, la culotte de daim et la botte molle, moins lourde pour la marche que la botte à l'écuyère.

C'est dans cette tenue, qu'il portait avec une élégante crânerie et une décmvoiture piquante, que le chevalier d'Eon apparut à Lorlot, qui le regardait avec de grands yeux en pensant, à part lui:

—C'est tout de même vrai qu'on ne dirait jamais qu'il y a quelques jours c'était une femme!

—Bonjour, l'ami, dit le chevalier, je désirerais parler à M. le maréchal. Veuillez annoncer le chevalier d'Eon.

Le prunier valet de chambre s'empressa de remplir cette commission et, en attendant qu'il revint, chose qui devait tarder assez, car le maréchal avait retenu son valet de chambre pour quelque domestique officie, échevelé d'Eon apparaît à la salle de long en large, en se battant furieusement son gant.

Soudain il poussa un cri de surprise et de colère.

On jugera de ses motifs d'éprouver l'un et l'autre de ces deux sentiments, quand on apprendra qu'il venait de se trouver face à face avec le marquis de Valcroissant, qu'il avait vainement cherché à Saint-Pétersbourg, pour régler son compte avec lui, et qui, attaché sans doute à sa trace par quelque attrait mystérieux qui quelque jour, tôt ou tard, venait enfin de le rencontrer, sans le chercher probablement.

On devinera ce qui dut être le dialogue de deux hommes, tous deux braves, spirituels, et qui avaient déjà tant de raisons de se haïr.

—Vous ici! interrogea d'Eon avec un ironique sourire.

—En croirai-je mes yeux? répondit Valcroissant avec son ordinaire persiflage, et ne suis-je pas le jouet de quelque fantasmagorie? Mademoiselle de Beaumont, je crois, il lorgna son adversaire, poursuivant le cours de ses métamorphoses! C'est à merveille, et il n'y a que des coquins, à vous faire sur l'art exquis de vos déguisements. A vrai dire, même, vous allez de progrès en progrès, et je me félicite de vous voir porter l'habit d'homme et l'habit d'officier avec un naturel qui ôte toute l'espérance de ne plus vous trouver inviolable et de vous rendre ce beau coup d'épée de l'enfer.

—Bah! ne parlons plus de cette misère.

—Mais si, parlons en au contraire; les bons comptes font les bons amis, et je brûle de m'acquitter.

—Vous payer donc vos dettes, maintenant! C'est du nouveau.

—Et je vous donne la préférence sur tous mes autres créanciers.

—Mille grâces. Mais je vous croyais encore en Russie, toujours occupé à y servir dignement la France! Lorsque vous vous avrait donné votre congé, par hasard? Quelle injustice! On eut dû vous garder, rien que pour l'exemple! Et comment se porte ce cher chevalier? Se remet-il un peu de la surprise du jour de l'Epiphanie? Comment se trouve-t-il du séjour d'Oranienbaum? Vous l'avez quitté au bon moment, sur ma foi! Vous l'avez, dis-je, quitté le jour de la disgrâce!

—Fai utilité le chasseur de Boutchieff, se borna-t-il à répondre, pour mieux le servir et le venger.

—Belle intention qu'on ne saurait trop encourager. Et que comptez vous faire pour cela?

—Vous démasquer, vous enlever Olga, vous tuer ensuite, si vous le voulez.

—Franchise pour franchise. Vous arrivez trop tard. Vous avez perdu en Russie quelque peu de la légèreté française. M. le maréchal, entre nous deux, glisse beaucoup à me croire, et je vais d'ailleurs vous devancer chez lui pour lui faire apprécier vos services. Quant à Olga, je la crève d'abord, ensuite, pour la punir de la partie des ruses de guerre, à mettre le marquis sur une fausse piste; elle ne m'a point su, si au camp, comme bien vous pensez, et elle sera en sûreté sous la garde d'un homme auquel tout présomptueux que vous soyez, je ne vous conseillerais point de vous frotter, car qui s'y frotte, s'y pique.

Valcroissant, qui avait sans doute ses raisons pour cela, ne parut point absolument convaincu de la véracité de l'alibi imaginé par d'Eon pour les besoins de sa cause. Et un sourire sardonique crispa sa lèvre.

—Pour ce qui est de me tuer, achève son adversaire, je ne vous en conteste point le désir. Mais j'ai aujourd'hui plus de raisons que jamais de bien défendre ma vie, et nous ne nous battrons plus, si une fois une porte entre nous, je vous en prévians.

—Ce ne sera pas, en effet, un duel au premier sang. J'en suis d'accord avec vous. Vous ce qui est d'Olga, vous igorez sans doute que j'ai, en vertu d'un pouvoir régulier signé du comte de Bestuchef, pour porter plainte en rapt, en sup nom, contre aventurier qui, soumis au déguisement de théâtre, a trompé la confiance d'une souveraine, et abusé de son hospitalité pour enlever à sa famille une jeune fille sous défense.

—J'ai voulu la soustraire au danger de vous avoir pour mari.

—Je réservant sans doute à l'honneur de vous avoir pour amant!

—Monsieur, déclara d'Eon, qui sentait le besoin de clore, sous peine d'éclaudre, un tel dialogue, l'heure et le lieu ne semblient fort mal choisis pour avoir de ces explications délicates qui ne souffrent que les témoins indispensables. Permettez donc que nous les ajournions à un moment plus propice.

—Je reconnais là, dit Valcroissant, qui voulait à toute force sans doute gêner un vandale, cette prudence qui fait le plus clair de certains courages.....

—Comme le vôtre, répondit d'Eon avec un ton de mépris qui semblait passer comme le sillement d'une cravache.

—Ah! c'en est trop! s'écria Valcroissant hors de lui, et je n'attendrai pas plus longtemps sans rendre nécessaire, par un suprême outrage, la rencontre que vous voulez éviter.

Et il s'élança sur son adversaire la main haute, en ajoutant:

—Ce n'est plus à une femme que j'ai affaire.

—Non, c'est à un homme, et je vous le prouve.

En même temps, d'Eon, saisissant au vol la main que Valcroissant abattait sur son visage, et serrant le poignet dans le sien comme dans un étau, jeta Valcroissant dans un fauteuil, où il le maintint par une telle pression que son prisonnier en pâlit de douleur.

—Restez assis, intima, sur d'être obéi, le chevalier d'Eon à son adversaire, abasourdi de cette preuve d'une vigueur herculéenne qu'il n'eut jamais soupçonnée dans cette main délicate, et tenez-vous tranquille. Que diable! je veux bien vous tuer, mais il ne faut pas être si pressé.

Pendant la dernière partie de cette scène, un grand officier à la moustache grise, au teint basané, était entré sans bruit dans la pièce où une conversation animée avait amorti le bruit de ses pas; et voyant l'entrée dégénérer en altercation et prêt à devenir une lutte corps à corps, il interposa, d'un air plein d'autorité, ses canne entre les contendants.

—Eh bien! qu'est-ce, messieurs? demanda le vétéran d'une voix rude; des injures, des menaces, presque des voies de fait, et cela, jusque dans l'antichambre du maréchal! Il est heureux pour vous qu'il ne vous ait point entendus que j'arrive à temps pour vous rappeler que de mon temps on mettait plus de discrétion en ces sortes d'affaires.

C'est le chevalier d'Eon qui, debout et après un salut plein de déférence répondit à la mercuriale en ces termes:

—Excusez-moi, monsieur! j'ai peut-être été un peu loin, mais c'est que monsieur allait trop vite.

—En effet, dit le vieil officier, c'est le qui vous avait provoqué. Allons, messieurs, ajouta-t-il, qu'on se sépare en bravon gentilhommes qui savent ajourner leurs querelles particulières au règlement des plus graves intérêts, et qui, aimant mieux en cœur servir leur roi, que leur dame. Eh! corbleu! messieurs, si les maîtres vous dérangent, et si le camp vous pèse, les occasions de le vetser noblement ne vous manqueront pas.

Valcroissant s'était levé sans mot dire, et, trouvant la place mauvaise pour lui, il la laissa à son adversaire.

Celui-ci profita naturellement de l'attente pour lier conversation avec le personnage qui venait de faire avec lui si singulièrement et si brusquement connaissance.

—Vous êtes venu fort à propos, dit-il quand Valcroissant fut sorti, et je vous remercie de m'avoir épargné une sottise.

Le chevalier d'Eon, monsieur, ajouta-t-il avec un sourire.

Son interlocuteur répondit à cette présentation en le saluant à son tour et en se nommant.

—Claude-Bernard-Mathurin Régnier, capitaine aux grenadiers de Navarre, sous-prévôt du camp, détaché aux enfants perdus de l'armée, pour vous servir, si j'en étais capable.

—C'est déjà fait, monsieur, et je serais assurément de vous être agréable.

—Que pourriez-vous faire pour une vieille perruque comme moi, officier de fortune, monsieur, c'est tout dire? Je ne saurais prétendre qu'à mon congé et à ma gamelle aux invalides. C'est assez bon pour un chétif personnage comme moi.

—Vous n'êtes pas encore au bout du chemin, et un soldat blanchi sous le harnais comme vous peut prétendre à mieux que cela.

—Vous êtes bien bon, monsieur, mais *droit et croir* font deux, et je crois bien que je m'en irai, sans tambour ni trompette, à l'hôpital, si je suis blessé, à mon village, si je puis m'y traîner, sans ramasser cette croix de Saint-Louis qui ne tombe pas si facilement de l'arbre pour les pauvres diables comme moi, qui s'appellent Régnier tout court. Ma foi! Vive le roi! quand même!

—Voilà-vous une jen dise un mot au maréchal? Car je suis sûr que vous l'avez bien gagnée?

—Gardez-vous en! Dans notre métier, il faut savoir attendre. Fait cet que si j'avais ce ruban rouge, il n'en est pas un tel qui n'eût pu être tenté de mon sang. J'étais à Parme, monsieur, à Guastalla, à Dettingen, à Coni, à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld. Je me bats depuis qu'il est redevenu de mode en France de se battre. Je suis parti avec les tambours, à la suite d'un régiment qui passait, un jour que mon père m'avait grondé, qu'il faisait soleil et que j'avais un écu dans ma poche; un de ces jours d'impatience, d'illusion, de soif d'aventures, de besoin de liberté, où il semble que le plus beau métier du monde soit de passer ainsi sur les routes, musique en tête et plume au chapeau.

(A continuer.)

ADRESSE AU PEUPLE DES ETATS-UNIS

Nouvelle-Orléans, 23 Septembre 1874.

Les soussignés, membres d'un comité nommé à une réunion du comité des 70, du comité central d'Etat et du comité de paroisse, représentant l'opposition à l'usurpation de William Pitt Kellogg, chargés de préparer un exposé des récents événements en Louisiane et une adresse au peuple des Etats-Unis, soumettent respectueusement ce qui suit à votre impartiale considération.

Il a été démontré et porté à la connaissance du peuple par la publication dans toutes les principaux journaux des Etats-Unis, que peu de temps après l'élection de novembre 1872, par l'action illégale d'un juge de district des Etats-Unis, aidé et mise en vigueur par des soldats du gouvernement fédéral, envoyés pour cet objet de Pensaco et à la Nouvelle-Orléans, la nation d'Etat avait été saisie pendant la nuit.

Une prétendue Législature, composée en grande partie des candidats battus, a été organisée et William Pitt Kellogg a été imposé au peuple de la Louisiane comme gouverneur, et C. C. Antoine comme lieutenant-gouverneur, quand tous deux avaient été battus par de fortes majorités, comme cela résultait du dépouillement réel des retours officiels des votes donnés.

Sans entrer dans les détails, il suffit pour le moment de copier du langage du comité du Sénat des Etats-Unis du 26 février 1873, (Report No 457, 42e. Congrès, 3me session, page 44.)

"Votre comité est, en conséquence, amené à la conclusion que si l'élection tenue en novembre 1872, n'est pas absolument nulle en raison de fraudes commises, McEnery et ses collègues aux fonctions d'Etat et les personnes certifiées comme membres de la Législature par le Bureau de l'Etat, doivent être reconnus comme le gouvernement légal de l'Etat, et en tant compte de tous les faits établis devant votre comité, il n'y a pas à sortir de l'alternative que le gouvernement McEnery doit être reconnu par le Congrès ou que le Congrès doit pourvoir à une réélection."

Et plus loin, p. 45:

"Si le Sénat est disposé à ne pas aller au-delà des retours officiels de l'élection, alors le gouvernement McEnery et sa Législature doivent être reconnus comme le gouvernement légal de l'Etat."

Personne ne croit, personne n'a l'audace de prétendre que Kellogg et ses associés aient été élus, le fait étant établi par le compte réel des retours officiels des votes donnés, fait en présence du comité du Sénat que McEnery, Penn et leurs associés avaient été élus; la seule question était de savoir si cette élection était nulle à raison de fraudes.

Protestant, comme nous le faisons, que le comité du Sénat n'avait pas à s'occuper de la question de fraude dans une élection d'Etat, et que le gouvernement fédéral dans tous ses départements, était lié par les retours officiels des votes donnés, nous allâmons que le gouvernement McEnery a été légalement et loyalement élu.

Le comité du Sénat et le peuple des Etats du Nord, ont été généralement induits en erreur et sont arrivés à une fausse conclusion en admettant comme vraies les deux propositions suivantes.

1o.—Que les votants de couleur en Louisiane dépassaient de beaucoup en nombre les votants blancs;

2o.—Que les votants de couleur et les républicains blancs avaient voté en masse pour la liste Kellogg.

1o.—Le recensement de 1870 a été fait pendant les mois de juillet et d'août, au moment où il est connu que des milliers de blancs sont absents de l'Etat pour leurs affaires. Les gens de couleur n'ont ni les moyens ni le désir de voyager; et ce recensement, tout en fournissant des renseignements exacts sur la population de couleur, n'est pas un exposé correct en ce qui concerne la population blanche.

Ce recensement indique qu'il y avait en juillet et août 1870

Blancs du sexe masculin	183 021
Gens de couleur du do	178 784
Excédant de blancs	4 247

Sur le nombre de blancs ci-dessus il y en avait au-dessus de 21 ans..... 87 066

Sur le nombre des gens de couleur ci-dessus il y en avait au-dessus de 21 ans..... 86 913

Excédant de blancs au-dessus de 21 ans..... 153

Par une règle arbitraire, les compilateurs du recensement ont classé parmi les gens au-dessus de 21 ans toutes les personnes dont l'âge était inconnu. On sait que presque tous les blancs au-dessus de l'âge de puberté sont capables de dire leur âge, de sorte que peu de blancs auront été mal classés.

Tandis que beaucoup de nègres ne peuvent donner un renseignement exact sur ce sujet. Très peu de blancs au-dessous de 21 ans ont donc été classés au-dessus de cet âge, tandis que beaucoup de nègres au-dessous de 21 ans auront été classés au-dessus de 21 ans, par suite de leur ignorance sur leur âge.

Ce recensement a été fait sous les auspices du parti républicain, et on s'allègue pas qu'il ait été injuste pour la population de couleur ni qu'il ait diminué la force numérique de cette race, composée des amis et adhérents de ce parti.

Il donne les chiffres suivants:

Population de couleur, du	344,210
do. blanche	322,055
Excédant de la population de couleur	2,145
Blancs	180,631
Blanches	179,654
Excédant de blancs	3,997
Femmes de couleur	185,426
Hommes do.	158,784
Excédant de femmes de couleur	6,642

Cette disparité dans les deux sexes des deux races respectivement, montre que si la proportion de un à cinq; est une base correcte pour l'évaluation du nombre des votants de la race blanche avec son excédant de 3,997, une proportion différente doit être prise pour fixer celui de la race de couleur avec son excédant de 6,642 femmes.

Comme faisant partie de l'historique de ces événements et comme preuve de notre situation désespérée, nous insérons ici un appel au président des Etats-Unis par télégraphie le 9 septembre 1874, dont on n'a tenu aucun compte, et qui, nous avons lieu de le croire, a été supprimé et n'a jamais pu passer sous les yeux du Président.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1874.

A son Excellence U. S. Grant, président à Washington, D. C.

Monsieur,

Par ordre du comité des 70, dont je suis président, je vous soumets les résolutions et l'appel suivants, adoptés à une réunion hier soir.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement,

R. H. MARR.

Salle du Comité des 70, Nile-Orléans, 8 sept. 1874.

Résolu que ce Comité, au nom des conservateurs de la Louisiane, adresse l'appel suivant au Président des Etats-Unis.

A Son Excellence U. S. Grant, Président des Etats-Unis d'Amérique.

Le Comité des 70, corps qui représente pleinement les Conservateurs de la Louisiane, se réfère à votre ordre récent qui place une partie des armées des Etats-Unis sous la direction du département de la justice, pour être employé dans cet Etat et d'autres Etats du Sud, vous rappelle respectueusement que le peuple de cet Etat, que nous avons l'honneur de représenter à après deux ans de lutte contre le pouvoir de ce qu'il considère comme une usurpation des Etats-Unis, votre nation venir la paix et de garantir une élection loyale.

La classe de la population que nous représentons, n'a rien à gagner par le désordre et tout à y perdre. Si vous considérez de votre devoir, en vertu de la loi, d'employer des troupes ici, il nous semble que la justice exigerait qu'elles fussent mises à la disposition, directement, ou indirectement, sous le contrôle d'un marshal qui est un homme de parti, qui est un défenseur actif de l'usurpation, et le chef reconnu d'un des partis engagés dans la lutte.

Signé: R. H. MARR,
Président du comité des 70.

Pour démontrer l'intention primitive de l'usurpation de Kellogg de manipuler l'enregistrement et l'élection de façon à assurer le succès au parti radical, nous soumettons l'analyse suivante des conférences qui ont eu lieu entre le gouvernement légal McEnery et Penn et le gouvernement usurpateur de Kellogg:

Jeudi, le 17 septembre, un citoyen est venu à la maison d'Etat, disant que Kellogg et d'autres individus de son parti désiraient avoir une entrevue avec McEnery, Penn et d'autres personnes de leur parti, dans le but d'assurer le maintien de ordre et de la paix.

C'est un fait acquis à l'histoire que le peuple de la Louisiane a fait appel au président des Etats-Unis pour être délivré de l'usurpation créée et établie par le pouvoir fédéral seulement et qu'il a été repoussé avec insulte par l'avocat-général; qu'il s'est adressé en vain au département législatif du gouvernement fédéral pour obtenir son secours dans deux sessions successives; qu'il a invoqué l'aide de la Cour Suprême des Etats-Unis pour le redressement de l'outrage commis contre ses droits par un juge fédéral inférieur, Durell, et que la Cour Suprême s'est trouvée sans juridiction et impuissante à prendre donnaissance de la cause.

Il ne restait au peuple de la Louisiane qu'un seul espoir, et c'était l'espoir d'un remède partiel seulement.

Le terme du gouverneur est de quatre ans et le terme actuel expire en janvier 1877. Les fonctionnaires d'Etat ont, le même terme et les sénateurs siègent quatre ans, mais la moitié sont élus tous les deux ans. A l'élection de novembre 1874, les membres de la Chambre des représentants et la moitié des sénateurs doivent être choisis avec l'addition de membres du sénat pour remplir les vacances qui peuvent résulter de décès ou autres causes. De sorte que le plus que nous pouvions espérer d'obtenir par l'élection était un Trésorier d'Etat et une majorité dans la législature.

La Constitution de la Louisiane soumet le gouverneur à une mise en accusation, pour laquelle exige deux tiers des sénateurs présents pour une condamnation. Comme une moitié des sénateurs sont nommés pour le même terme que le gouverneur, il est impossible pour accomplir un ordre de ce genre, et demanda un mandamus pour faire respecter son droit.

L'ordre a été refusé par le motif que la loi d'enregistrement interdit formellement aux cours d'intervenir, et c'est ainsi que le peuple de la Louisiane reste sans le moindre espoir ou la moindre possibilité d'un enregistrement loyal ou d'une élection loyale.

Comme preuve de ce qui précède, nous appelons l'attention sur un paragraphe des instructions fallues par l'enregistreur des adhérents politiques, dont plusieurs sont des gens de mauvais renom, et c'est ainsi que ce pouvoir effroyable, ce mécanisme qui a été indigné et privé dans le but spécial de défaire la volonté populaire, a été délégué aux instruments même de l'usurpateur; et le résultat de l'élection peut être prévu, sans risque, en avance de la cérémonie ciseuse du scrutin.

Voyant l'impossibilité d'obtenir une protection sincère de la volonté populaire, avec la manipulation sans contrôle de l'usurpateur et de ses créatures, un certain nombre de citoyens, représentant la portion plus respectable et la plus intimente de la population de la Nouvelle-Orléans, sont allés trouver M. Kellogg et l'ont prié de choisir sur une liste de noms qu'ils fournirent, des contrôleurs d'enregistrement pour agir conjointement avec ceux nommés par lui, de façon à pouvoir assurer aux partis un enregistrement impartial et une élection loyale, ce qu'il avait prétendu vouloir accorder. Il est presque inutile d'ajouter que cette demande a été traitée de la même dérisoire et que l'enregistrement frauduleux a été conduit sous la direction de ceux qui avaient été nommés primitivement.

Il était difficile pour les citoyens naturalisés d'obtenir leur enregistrement et beaucoup de blancs, ayant clairement droit à être enregistrés, se sont vus refusés arbitrairement, tandis que les gens de couleur obtenaient des papiers d'enregistrement avec lesquels, dans certaines pas, ils pouvaient voter dans plusieurs wards, et un équipage de gens de couleur d'un bateau à vapeur, qui se trouvait temporairement dans se port, a eu la permission de grouper la liste des votants.

Pour mettre à l'épreuve le pouvoir des contrôleurs de l'enregistrement pour un citoyen ayant le droit de vote, qui avait été refusé, s'adressa au juge Hawkins, de la Cour supérieure de district, le seul tribunal ayant juridiction pour accorder